

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 08577

Numéro SIREN : 662 014 489

Nom ou dénomination : SUEZ RV Ile-de-France

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 25970



61, rue Henri Regnault  
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

## **Suez RV ILE-DE-FRANCE**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **Suez RV ILE-DE-FRANCE**

Société par actions simplifiée  
RCS NANTERRE 662 014 489

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société Suez RV ILE-DE-FRANCE,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Suez RV ILE-DE-FRANCE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme indiqué dans la partie « Dépréciation des immobilisations » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciations quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des modalités d'identification des indices de perte de valeur et de mise en œuvre des tests de perte de valeur, et nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination de la valeur d'utilité de ces immobilisations.

Comme indiqué dans la partie « Immobilisations incorporelles » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, les fonds de commerce comptabilisés à l'actif du bilan sont dépréciés lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination de la valeur de réalisation de ces fonds de commerce.

Tel qu'indiqué dans la partie « Immobilisations financières » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués à leur coût d'acquisition ou d'apport. A la date d'arrêté des comptes, ils sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'usage lorsque celle-ci est inférieure au coût historique. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur d'inventaire et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Votre société constitue des provisions pour réaménagement et suivi long terme des installations de stockage de déchets selon les modalités décrites dans la partie « Provisions » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissances des hypothèses retenues, une revue des calculs effectués par votre société, une comparaison des estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et un examen des procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation des évaluations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, *date de signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*

Julien HUVÉ



## **COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2021**

### **SUEZ RV Ile-De-France**

**Société par actions simplifiée**

**Tour CB21 16 place de l'Iris 92400 COURBEVOIE**

# Table des matières

Bilan actif.....	2
Bilan passif.....	3
Compte de résultat.....	4
ANNEXE.....	5
I - Faits caractéristiques de l'exercice.....	6
II - Evénements post-clôture.....	6
III - Principes, règles et méthodes comptables.....	7
1 - Note préliminaire.....	7
2 - Evolutions des principes et méthodes comptables sur l'exercice.....	7
3 - Immobilisations incorporelles.....	7
4 - Immobilisations corporelles.....	9
5 - Immobilisations financières.....	9
6 - Amortissement des immobilisations.....	9
7 - Dépréciation des immobilisations.....	9
8 - Dépréciation des terrains des Installations de stockage de déchets (ISD).....	9
9 - Titres de participation.....	10
10 - Stocks et en-cours.....	10
11 - Créances.....	10
12 - Provisions.....	10
13 - Provisions réglementées.....	13
14 - Charge d'impôt.....	13
15 - Honoraires des commissaires aux comptes.....	13
IV - Information sur la société consolidante.....	14
V - Notes sur le bilan.....	15
1 - Immobilisations.....	15
2 - Amortissements.....	16
3 - Provisions.....	17
4 - Créances et dettes.....	18
5 - Charges à payer.....	19
6 - Produits à recevoir.....	19
7 - Charges constatées d'avance.....	20
8 - Produits constatés d'avance.....	20
9 - Composition du capital social.....	21
10 - Liste des filiales et des participations.....	23
VI - Notes sur le compte de résultat.....	24
1 - Ventilation du chiffre d'affaires.....	24
2 - Transferts de charges.....	24
3 - Détail des charges et produits exceptionnels.....	24
4 - Quote-part des opérations faites en commun.....	25
5 - Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	25
VII - Autres Informations.....	26
1 - Rémunération des organes d'administration et de direction.....	26
2 - Ventilation de l'effectif moyen par catégorie :.....	26
3.1 - Tableau récapitulatif des engagements hors bilan.....	26
3.2 - Détail des engagements de crédit-bail.....	27
3.3 - Détail des engagements à caractère social.....	27

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	615 355	615 355	0	4 315
Fonds commercial	2 457 969	2 457 720	249	249
Autres immobilisations incorporelles	6 438 313	5 859 352	578 961	502 185
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>9 511 637</b>	<b>8 932 427</b>	<b>579 210</b>	<b>506 750</b>
Terrains	44 718 163	37 780 062	6 938 101	8 059 202
Constructions	31 476 509	28 996 926	2 479 583	2 546 151
Installations techniques, matériel	58 504 399	47 899 829	10 604 569	11 403 481
Autres immobilisations corporelles	29 674 543	27 027 354	2 647 189	3 858 178
Immobilisations en cours	2 919 664		2 919 664	2 152 138
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>167 293 277</b>	<b>141 704 172</b>	<b>25 589 105</b>	<b>28 019 151</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	822 710	403 016	419 694	89 032
Créances rattachées à des participations				275 502
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 136		2 136	
Autres immobilisations financières	1 038 159	289 049	749 110	9 496 722
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>1 863 005</b>	<b>692 065</b>	<b>1 170 940</b>	<b>9 861 255</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>178 667 918</b>	<b>151 328 664</b>	<b>27 339 255</b>	<b>38 387 155</b>
Matières premières, approvisionnements	249 288		249 288	140 894
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	120 871		120 871	63 709
<b>TOTAL Stock</b>	<b>370 160</b>	<b>0</b>	<b>370 160</b>	<b>204 603</b>
Avances et acomptes versés sur commandes				929 884
Clients et comptes rattachés	67 483 710	2 160 474	65 323 236	35 471 523
Autres créances	41 854 870		41 854 870	25 066 112
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>109 338 580</b>	<b>2 160 474</b>	<b>107 178 107</b>	<b>61 467 519</b>
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	70 973		70 973	637 269
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>70 973</b>	<b>0</b>	<b>70 973</b>	<b>637 269</b>
Charges constatées d'avance	537 551		537 551	726 790
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>110 317 264</b>	<b>2 160 474</b>	<b>108 156 790</b>	<b>63 036 182</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>288 985 183</b>	<b>153 489 138</b>	<b>135 496 045</b>	<b>101 423 337</b>

# Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel Dont versé : 9 046 234	9 046 234	9 046 234
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 254 315	164 350
Ecart de réévaluation Dont écart d'équivalence		
Réserve légale	560 036	560 036
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées Dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves Dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	285 056	285 056
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>845 092</b>	<b>845 092</b>
Report à nouveau		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-9 847 747</b>	<b>-26 743 835</b>
Subventions d'investissement	634 123	778 595
Provisions réglementées	1 632 243	2 892 932
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>5 564 260</b>	<b>-13 016 633</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	1 312 028	1 015 365
Provisions pour charges	21 572 871	20 225 047
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>22 884 899</b>	<b>21 240 412</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	
Emprunts et dettes financières divers Dont emprunts participatifs :	2 484 262	3 254 836
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>2 484 262</b>	<b>3 254 836</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 296 628	3 194 232
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 388 376	58 328 300
Dettes fiscales et sociales	26 607 936	23 711 894
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 489 524	1 632 613
Autres dettes	1 743 278	3 055 455
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>104 525 743</b>	<b>89 922 494</b>
Produits constatés d'avance	36 880	22 228
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>107 046 886</b>	<b>93 199 557</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>135 496 045</b>	<b>101 423 337</b>

# Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	27 795 909		27 795 909	11 109 271
Production vendue services	176 282 429	37 357	176 319 786	169 206 758
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>204 078 338</b>	<b>37 357</b>	<b>204 115 694</b>	<b>180 316 029</b>
Production stockée				
Production immobilisée			28 313	11 438
Subventions d'exploitation			7 115	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 565 226	9 533 690
Autres produits			641 515	1 396 257
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>213 357 862</b>	<b>191 257 413</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			19 583 809	7 453 950
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			3 025 419	2 845 472
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-165 557	116 938
Autres achats et charges externes			108 554 701	107 386 882
Impôts, taxes et versements assimilés			12 410 463	10 918 933
Salaires et traitements			42 899 647	45 046 669
Charges sociales			18 082 834	18 179 409
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	6 444 145	7 149 034
		Dotations aux provisions	877 630	2 786 077
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 267 571	902 706
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 601 875	4 213 039
Autres charges			5 680 041	4 592 988
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>222 262 577</b>	<b>211 592 098</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-8 904 715</b>	<b>-20 334 685</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				4 059
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				9
Autres intérêts et produits assimilés			2 037 063	268 094
Reprises sur provisions et transferts de charges			46 466	4 807
Différences positives de change			2	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>2 083 530</b>	<b>276 969</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 599 554	655 915
Intérêts et charges assimilées			111 947	1 740 532
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>1 711 501</b>	<b>2 396 447</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>372 029</b>	<b>-2 119 478</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-8 532 686</b>	<b>-22 454 164</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			19 647	3 162
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 692 605	827 591
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 363 582	3 122 659
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>			<b>4 075 835</b>	<b>3 953 412</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			-270 144	2 469 199
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 141 083	3 480 286
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			3 519 957	2 293 598
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>			<b>5 390 896</b>	<b>8 243 083</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>			<b>-1 315 061</b>	<b>-4 289 671</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			<b>219 517 227</b>	<b>195 487 794</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			<b>229 364 974</b>	<b>222 231 628</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>			<b>-9 847 747</b>	<b>-26 743 835</b>

## **ANNEXE**

## I - Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice, notre société n'a pas enregistré d'impacts significatifs en relation avec la Covid-19.

## II - Événements post-clôture

En lien avec l'OPA Veolia, le 31 janvier 2022, le périmètre SUEZ RV France a été cédé à la nouvelle SA SUEZ (ex SONATE Bidco), société anonyme de droit français sis Tour CB 21 - 16 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 901 644 989.

Cette situation induit pour notre société une sortie en date du 31/01/2022 à la fois du périmètre d'intégration fiscale « Suez Groupe » et à la fois une sortie du périmètre de consolidation « Suez Groupe ».

Nous n'avons pas, à date, connaissance d'autres événements significatifs qui puissent impacter les comptes de notre société pour l'exercice clos au 31/12/2021, notamment en lien avec le conflit armé en Ukraine ou avec les sanctions internationales prises à l'encontre de la Russie.

## III - Principes, règles et méthodes comptables

### 1 - Note préliminaire

Les comptes sont établis et présentés en euros. Les comptes ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Ces comptes annuels sont élaborés et présentés dans le respect des principes comptables de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

### 2 - Evolutions des principes et méthodes comptables sur l'exercice

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Pour conserver au résultat financier un caractère de résultat courant et permettre des comparaisons utiles d'un exercice à l'autre, toutes les opérations financières relatives aux participations et aux créances rattachées en capital, relatives à ce portefeuille, sont inscrites en résultat exceptionnel. Il s'agit notamment des dotations et reprises de provisions sur titres de participations et créances rattachées, ainsi que des pertes éventuelles relatives à ces éléments.

### 3 - Immobilisations incorporelles

#### Fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles comprennent, outre la valeur du fonds commercial, des logiciels informatiques d'application et leurs modifications ultérieures, qui font l'objet d'un amortissement linéaire.

Le poste "fonds commercial " correspond aux fonds acquis ou apportés représentant l'activité des entités concernées. Les fonds de commerce sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les fonds commerciaux et les droits au bail sont amortis si leur durée de vie peut être estimée. Dans le cas contraire, un test annuel de perte de valeur est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur de réalisation (actualisation du cash-flow futur). Les cash-flows actualisés sont évalués à partir des budgets et prévisions en prenant en compte une valeur terminale.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à leur valeur comptable.

## Éléments constitutif du fond commercial

Composition	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
FDS. DE COMMERCE GENNEVILLIERS	1 516	1 516	0
FOND DE COMMERCE MESSY DEXEL	179 585	179 585	0
FONDS DE COMMERCE SAEL	1 524	1 524	0
DROIT AU BAIL SAEL SARU	3 049	3 049	0
FONDS DE COMMERCE INTERDECHETS	22 867	22 867	0
FOND COMMERCE ALLIBERT SARU	16 769	16 769	0
FOND CE CPLT ALLIBERT SARU	2 134	2 134	0
FOND DE CE SANITRA NET.SARU	16 769	16 769	0
FOND DE COMMERCE STANEXEL	106 714	106 714	0
FONDS DE COMMERCE SITA SERVICE	548 816	548 816	0
FOND COMMERCE ALLIBERT SITA SE	6 098	6 098	0
FONDS DE COMMERCE SEAC	24 392	24 392	0
FONDS DE COMMERCE INTERDECHETS	91 469	91 469	0
FOND COM.BLANCHARD DEXEL	12 735	12 735	0
FOND DE COMMERCE SAEW	338 894	338 894	0
FOND DE COMMERCE DIDF GNV	62 504	62 504	0
FONDS DE COMMERCE METAUX PLUS	150 000	150 000	0
FOND COMMERCE MESSY/SARU	133 698	133 698	0
FOND COMMERCE MESSY STANEXEL	64 029	64 029	0
FOND COMMERCE SCREG DEXEL	30 490	30 490	0
FOND DE CE DEVRIENDT DEXEL	38 112	38 112	0
FONDS DE COMMERCE	198 184	198 184	0
FONDS DE COMMERCE MATRENORD	42 425	42 425	0
APPORT FOND COMMERCE SERATER	277 864	277 864	0
APPORT FOND DE COMMERCE SAETA	87 330	87 330	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 457 967</b>	<b>2 457 967</b>	<b>0</b>

#### 4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

#### 5 - Immobilisations financières

Les frais d'acquisition des immobilisations financières (Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte, ...) sont constatés dans le coût d'entrée de l'actif.

#### 6 - Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon les modalités suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencement et Aménagement	Linéaire	10 à 20 ans
Installations Techniques	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	8 ans à 20 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans

Sauf mention contraire, les dotations aux amortissements sont comptabilisées au sein des charges d'exploitation.

#### 7 - Dépréciation des immobilisations

Les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciations quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation est calculée en fonction de la valeur de cession nette des coûts de transaction.

#### 8 - Dépréciation des terrains des Installations de stockage de déchets (ISD)

Les terrains des ISDND sont dépréciés au prorata de la consommation du vide de fouille inscrit dans les arrêtés préfectoraux.

## 9 - Titres de participation

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à la valeur d'utilité, appréciée notamment par rapport à la valeur intrinsèque, ou à la valeur de rendement. Dans le cas où notre société déciderait d'effectuer une cession de titres, et que la valeur comptable de ces derniers soit supérieure à la valeur de marché, une dépréciation complémentaire serait passée afin de s'aligner à la valeur des titres.

Des provisions pour risques peuvent être constituées si la société estime que son engagement est supérieur aux actifs détenus ou s'il existe un risque sur certaines participations qui ne se matérialisera pas nécessairement par une perte d'actif.

## 10 - Stocks et en-cours

Ils sont comptabilisés au coût d'achat net des rabais, remises et ristournes obtenues.

L'évaluation de ce stock s'effectue selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Si la valeur actuelle des stocks est inférieure à leur coût d'entrée (vétusté, baisse des cours, etc...), alors les stocks sont évalués pour leur valeur actuelle au moyen d'une provision pour dépréciation.

## 11 - Créances

Les créances d'exploitation sont inscrites pour leur valeur nominale de remboursement (coût historique).

Les règles de dépréciation des créances clients échues s'établissent comme suit :

- créances clients échues comprises entre 6 et 9 mois d'ancienneté : dépréciation à hauteur de 40%
- créances clients échues comprises entre 9 et 12 mois d'ancienneté : dépréciation à hauteur de 60%
- créances clients échues depuis plus de 12 mois : dépréciation à hauteur de 80%.

La société applique les règles du Groupe à l'exception de cas spécifiques documentés par le management.

## 12 - Provisions

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement ANC n°2018-07 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

#### **a) Provision pour coûts de traitement ou d'élimination des déchets**

Le traitement ou l'élimination des déchets pouvant être réalisés sur l'exercice comptable suivant, la future charge qu'il représente est constatée lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires à la réception des déchets.

Suez RV Île-de-France n'est pas concernée.

#### **b) Provision pour réaménagement et suivi long terme des installations de stockage de déchet**

En application de l'avis du CNC n°2000 – 01, une provision pour remise en état et suivi long terme des installations de stockage de déchets est comptabilisée au fur et à mesure des dégradations occasionnées par l'exploitation du site conformément aux obligations légales.

Les provisions pour réaménagement concernent les coûts nécessaires à la constitution de la couverture servant à la protection contre les infiltrations d'eau et à l'intégration du site réaménagé dans l'environnement. Elles sont calculées site par site, en fonction du coût de couverture retenu, au prorata de l'utilisation de chaque site et sous déduction des travaux déjà effectués.

Les provisions pour suivi long terme sont constituées par les coûts de reprise de la couverture, d'entretien et de contrôle des réseaux d'eaux souterraines et superficielles, de collecte et traitement des lixiviats et du biogaz pendant 30 ans pour les sites fermés avant le 1er Juillet 2016 ou 25 ans pour les sites ouverts après le 1er Juillet 2016. Elles sont calculées site par site et sont constituées pendant la période d'exploitation du site. Elles font l'objet d'une actualisation financière correspondant à l'évaluation à la date de clôture, de la valeur actuelle des décaissements qui devront être engagés pendant la période de trente ans suivant la fermeture, conformément aux obligations mentionnées dans les arrêtés préfectoraux de fermeture des sites.

Le montant utilisé des reprises de provisions pour risques et charges s'élève à 3 348 k€, pour un total de 15 020 k€.

#### **c) Provisions pour Gros Entretien et Renouvellement (G.E.R.)**

Parmi nos obligations contractuelles, figure l'obligation de renouveler les installations afin de maintenir en état normal de fonctionnement les outils de production qui nous sont confiés par les collectivités locales dans le cadre de contrats d'exploitation ou de délégation de service public.

La base de calcul de ces provisions correspond au coût de remplacement des installations. Pour les matériels dont la date de fin de vie est antérieure à la fin de contrat, la dotation est calculée, matériel par matériel, en répartissant la valeur de remplacement sur la durée de vie du bien. Les dépenses effectuées à ce titre donnent lieu à des reprises de la provision dotée à cet effet.

Le montant s'élève à 18 k€ à la fin de l'exercice.

#### **d) Provisions pour litiges fiscaux**

Les conséquences financières à la suite des litiges fiscaux sont comptabilisées par voie de provisions pour les montants notifiés ou acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressource probable pouvant être déterminée de manière fiable.

Le montant s'élève à 1 499 k€ à la fin de l'exercice

#### **e) Provision pour médailles du travail**

Les médailles du travail récompensent l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée. Conformément à l'avis du CNC n°2004-05 du 25 mars 2004, une provision relative aux gratifications versées à l'occasion de la remise des médailles du travail est enregistrée dans les comptes.

Le montant s'élève à 839 k€ à la fin de l'exercice.

#### **f) Provision pour traitement des terres polluées**

Une partie croissante de l'activité de certaines entreprises du groupe consiste en la réception et la valorisation de terres polluées. Le traitement de valorisation se fait dans des bio centres (traitement physico-biologique).

Le traitement pouvant s'étaler sur plusieurs mois, la future charge qu'il représente est constatée à la réception des terres lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Une étude a déterminé un ratio standard de charges à la tonne de terres polluées à traiter qui est appliqué et repris progressivement en fonction des étapes de traitement exécutées. Si les terres polluées présentent des caractéristiques exceptionnelles, des provisions complémentaires particulières sont passées pour couvrir les charges engendrées (évacuations externes, application de TGAP, . . .).

Suez RV Île-de-France n'est pas concernée.

#### **g) Provision pour démantèlement**

Le coût d'une immobilisation corporelle inclut le coût de son démantèlement lorsque l'entreprise encourt de telles obligations. En conséquence, un composant, d'un montant égal au coût prévisionnel actualisé des travaux de démantèlement, est inscrit à l'actif pour chacun des sites industriels de la société et amorti sur la durée théorique d'exploitation. Dans le même temps une provision d'un même montant est créée au passif.

Compte tenu des obligations afférentes aux installations classées définies par le code de l'environnement en ses articles L511 et suivant, la société a comptabilisé des actifs de démantèlement et les provisions correspondantes pour chacun de ses sites de traitement.

Ces montants ont été estimés sur la base du retour d'expérience de démantèlement déjà réalisés et/ou de devis. Les opérations de démantèlement génèrent une augmentation de la valeur vénale du terrain dont il est tenu compte dans le calcul.

Le composant démantèlement enregistré dans le poste constructions est amorti sur la durée de vie du site. Une charge de désactualisation de la provision est constatée chaque année en charge financière.

Les arrêtés préfectoraux ne précisant pas de date de fin d'exploitation, la durée de vie résiduelle des installations existantes au 1er janvier 2005 a été fixée à 20 ans, ces sites de création ancienne ont fait l'objet de nombreux travaux d'amélioration successifs et il n'est pas possible de déterminer une date effective de démarrage. S'agissant de la durée de vie des installations nouvelles, celle-ci est fixée à 30 ans pour tenir compte des spécificités de l'activité de traitement des déchets dangereux.

Ces provisions, certaines dans leur principe, mais dont la date précise de démantèlement n'est fixée ni par les autorités ni arrêtée par la société, ne sont pas déduites du résultat fiscal.

Les taux retenus pour le calcul de l'actualisation des actifs et provisions pour démantèlement sont ceux généralement appliqués au sein du groupe Suez Environnement, à savoir :

- Taux d'actualisation 5%
- Taux d'inflation 1,90%

## **13 - Provisions réglementées**

### **a) Amortissements dérogatoires**

La société constitue une provision au titre des amortissements dérogatoires. Cette provision représente le montant des amortissements déduits du résultat en application de la réglementation fiscale par anticipation par rapport au plan d'amortissement comptable des immobilisations.

Le montant s'élève à 1 632 k€ à la fin de l'exercice.

## **14 - Charge d'impôt**

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2008, la société est intégrée au sein du groupe d'intégration fiscale de Suez Groupe - SIREN : 433 466 570 Tour CB 21 - 16 place de l'Iris 92040 Paris La Défense.

La création de ce groupe fiscal a donné lieu à la conclusion d'une convention d'intégration fiscale entre SUEZ et la société. Conformément au principe de neutralité, la convention d'intégration fiscale prévoit l'obligation pour SUEZ de restituer à la société les économies d'impôt résultant de l'utilisation de ces déficits dès qu'elle redevient bénéficiaire.

## **15 - Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes sont mentionnés dans l'annexe des comptes consolidés Suez.

## **IV - Information sur la société consolidante**

Au 31/12/2021, notre société est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans les comptes de la société Suez Groupe (Siren 433 466 570) dont le siège social se trouve à l'adresse suivante :

Tour CB21  
16 Place de l'Iris  
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

# V - Notes sur le bilan

## 1 - Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	9 370 742		224 870	
	Terrains	43 660 053		0	
Constructions	Sur sol propre	9 296 750		0	
	Sur sol d'autrui	11 419 407		0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 349 683		0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 776 196		146 573	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport	28 534 547		68 351	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 281 109		0	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	2 152 138		4 216 147	
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>164 469 883</b>	<b>0</b>	<b>4 431 071</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	1 098 211		990	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	9 559 001		0	
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>10 657 212</b>	<b>0</b>	<b>990</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>184 497 837</b>	<b>0</b>	<b>4 656 931</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	83 975		9 511 637	
	Terrains	-1 096 033	37 923	44 718 163	
Constructions	Sur sol propre	-1 545		9 298 295	
	Sur sol d'autrui	-136 880		11 556 287	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-272 245		10 621 927	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-1 705 266	123 636	58 504 399	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport	-268 322	1 530 093	27 341 127	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-52 306		2 333 416	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	3 448 622		2 919 664	
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>-83 975</b>	<b>1 691 652</b>	<b>167 293 276</b>	<b>0</b>
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		276 492	822 710	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		8 518 706	1 040 295	
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>8 795 198</b>	<b>1 863 005</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>0</b>	<b>10 486 850</b>	<b>178 667 918</b>	<b>0</b>

## 2 - Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon leurs durées réelles d'utilisation conformément à l'avis 2005-D du CNC, ces données sont les suivantes

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 392 663	68 435		6 461 098		
Terrains		22 919 581	1 383 042		24 302 855		
Constructions	Sur sol propre	8 257 195	239 406		8 496 601		
	Sur sol d'autrui	11 101 787	57 435		11 159 222		
	Installations générales, agencements	7 721 815	387 140		8 108 955		
Installations techniques, matériels et outillages		44 846 393	2 747 283	102 906	47 490 770		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport	24 839 045	1 528 802	1 491 529	24 876 318		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 118 432	32 603		2 151 036		
	Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>121 804 248</b>	<b>6 375 710</b>	<b>1 594 435</b>	<b>126 585 757</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>128 196 911</b>	<b>6 444 145</b>	<b>1 594 435</b>	<b>133 046 854</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établissement							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
Installations techniques, matériels et outillages	4 041			47 881			-43 840
Autres immobilisations :							
Installations Techniques							
Installations générales							
Matériels de transport	19 808			1 233 910			-1 214 102
Matériels de bureau.				2 746			-2 476
Emballages							
<b>CORPO.</b>	<b>23 849</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 284 537</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 260 688</b>
Acquisition de titres							
<b>TOTAL</b>	<b>23 849</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 284 537</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 260 688</b>
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

### 3 - Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 892 932	23 849	1 284 537	1 632 243
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 892 932</b>	<b>23 849</b>	<b>1 284 537</b>	<b>1 632 243</b>
Provisions pour litige	1 015 365	627 425	330 761	1 312 028
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités		0		0
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	881 280	114 117	156 094	839 303
Provisions pour impôts	1 863 972	50 704	415 227	1 499 449
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien	15 865 883	2 687 155	3 513 898	15 039 141
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 613 912	3 947 933	1 366 867	4 194 979
<b>TOTAL (II)</b>	<b>21 240 412</b>	<b>7 427 334</b>	<b>5 782 847</b>	<b>22 884 899</b>
Provisions sur immos incorporelles	2 471 330	0		2 471 330
Provisions sur immos corporelles	14 646 482	877 630	405 465	15 118 647
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	733 678		330 662	403 016
Provisions sur autres immos financières	62 279	270 203	43 434	289 049
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	377 494	2 267 571	484 591	2 160 474
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>18 291 263</b>	<b>3 415 404</b>	<b>1 264 152</b>	<b>20 442 515</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>42 424 607</b>	<b>10 866 588</b>	<b>8 331 536</b>	<b>44 959 658</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 747 076	5 921 488	
Dont dotations et reprises financières		1 599 554	46 466	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		3 519 957	2 363 582	
dépréciations des titres mis en équivalence				

## 4 - Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts			2 136	0	2 136
Autres immos financières			1 038 159	0	1 038 159
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>1 040 295</b>	<b>0</b>	<b>1 040 295</b>
Clients douteux ou litigieux			644 849	644 849	
Autres créances			66 838 861	66 838 861	
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés			35 038	35 038	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			3 972	3 972	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		13 398 652	13 398 652	
	Autres impôts		0	0	
	Etat - divers		2 330 789	2 330 789	
Groupes et associés			23 997 939	23 997 939	
Débiteurs divers			2 088 480	2 088 480	
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>			<b>109 338 580</b>	<b>109 338 580</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance			537 551	537 551	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>			<b>110 916 427</b>	<b>109 876 131</b>	<b>1 040 295</b>
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		2 484 262	0	66 694	2 417 569
Fournisseurs et comptes rattachés		72 388 376	72 388 376		
Personnel et comptes rattachés		9 276 299	9 276 299		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		7 049 996	7 049 996		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 140 291	7 140 291		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 141 349	3 141 349		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 489 524	2 489 524		
Groupes et associés		0	0		
Autres dettes		3 039 907	3 039 907		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		36 880	36 880		
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>107 046 885</b>	<b>104 562 623</b>	<b>66 694</b>	<b>2 417 569</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

## 5 - Charges à payer

Charges à payer	Montant TTC
FOUR FACTURES NON PARVENUES	64 361 056
FOUR IMMO FNP HORS GROUPE	1 781 115
CLIENTS AV A ETABLIR HORS GRPE	1 462 938
DETTES PROVISION CONGES PAYES	8 392 836
AUTRES CH SOCIALES A PAYER	288 817
DIVERS CHARGES A PAYER	58 242
DETTES PROVISION PART INTERET	878 121
CHG A PAYER REM VARIABLE	2 158 970
CHG A PAYER FIN CDD	54 031
CHG A PAYER REPOS COMPENSATEUR	1 044 613
CHG A PAYER HEURES DE MODULATION	109 478
CHARGE A PAYER IND FIN CONTRAT	60 000
PROVISIONS CHARGES LTI	163 652
<b>TOTAL</b>	<b>80 813 869</b>

## 6 - Produits à recevoir

Produit à recevoir	Montant TTC
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	21 620 630
FOURN AVOIR A RECEVOIR	1 092 660
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	2 225 588
Abondement PEG/PERCO	7 376
Notes de frais à payer	7 181
<b>TOTAL</b>	<b>24 953 435</b>

## 7 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
LOYER BRESSON CCA T1 2022	97 854
LOYER LAGNY Branly CCA T1 2022	9 082
LOYER LIMEIL CCA T1 2022	132 445
LOYER NANTERRE CCA T1 2022	56 837
LOYER PORCHEVILLE CCA T1 2022	41 818
LOYER BRETIGNY CCA T1 2022	8 990
LOYER Paris Rouvet CCAT1 2022	21 858
LOYER Freycinet CCA T1 2022	37 291
CCA CORTEXIA 12/21 ----> 06/22	14 583
CCA TF Suresnes 03 à 12/2021	107 312
Erreur cde K0211200079	1 020
Doublon cde K0211101371	1 530
CCA CAUTION 2022	6 930
<b>TOTAL</b>	<b>537 551</b>

## 8 - Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
BONUS ECOLO - VEHICULES	36 880
<b>TOTAL</b>	<b>36 880</b>

## 9 - Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales :	2	Nombre de parts correspondantes :	583 628
Nombre d'associés personnes physiques :		Nombre de parts correspondantes :	

### Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
SUEZ RV France	775690035	99,999%	583 625	16	PLACE DE L'IRIS	92040	PARIS LA DEFENSE
SPI	384608980	0,001%	3	16	PLACE DE L'IRIS	92040	PARIS LA DEFENSE
		1	583 628				

### Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune

## Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Affectation prime d'émission	Clôture
Capital social ou individuel	9 046 234	8 835 000	8 835 000				9 046 234
Primes d'émission, de fusion, d'apport ....	164 350	20 998 800				-17 908 835	3 254 315
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	560 036						560 036
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	285 056						285 056
Report à nouveau		8 835 000			-26 743 835	17 908 835	
Résultat de l'exercice	-26 743 835	-9 847 747			26 743 835		-9 847 747
Subventions d'investissement	778 595		144 472				634 123
Provisions réglementées	2 892 932	23 849	1 284 537				1 632 243
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-13 016 633</b>	<b>28 844 902</b>	<b>10 264 009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 564 260</b>

Notre société a procédé au cours de l'exercice à la reconstitution de son capital social via une opération de coup d'accordéon par incorporation du compte courant de 29 833 800€. La recapitalisation a eu lieu le 21 juin 2021.



## VI - Notes sur le compte de résultat

### 1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			0%
Production vendue biens	27 795 909	11 109 271	150%
Production vendue services	176 319 786	169 206 758	4%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	204 078 338	180 298 611	13%
Chiffres d'affaires nets-Export	37 357	17 417	114%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>204 115 694</b>	<b>180 316 028</b>	<b>13%</b>

### 2 - Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	2 643 738
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 643 738</b>

### 3 - Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	-539 151	19 041
CESSIONS IMMOBILISATIONS	98 208	1 548 133
RESTRUCTURATION	3 496 108	710 460
SUBVENTIONS		144 472
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	23 849	1 284 537
AUTRES	2 311 882	606
AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL IMMO		368 585
<b>TOTAL</b>	<b>5 390 896</b>	<b>4 075 835</b>

#### 4 - Quote-part des opérations faites en commun

La quote-part sur opérations faites en commun correspond au résultat 2020 de la SCEA DU BOSNIER et s'élève à 12 720€.

#### 5 - Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Pour les sociétés dont le CA HT 2021 < 250 millions d'€, le taux d'IS est de 26,5%.

Pour les sociétés dont le CA HT 2021 > 250 millions d'€, le taux d'IS est de 27,5 %.

Une contribution sociale de 3,3% s'ajoute sur la partie de l'impôt supérieure à 763 000€.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Taux (%)	Impôt
Résultat courant	-8 532 686	0,00%	0
Résultat exceptionnel (y compris participation)	-1 315 061	0,00%	0
Résultat comptable (avant IS)	-9 847 747	0,00%	

## VII - Autres Informations

### 1 - Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes d'administration et de direction.

### 2 - Ventilation de l'effectif moyen par catégorie :

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	119	130
Agents de maîtrise	178	95
Employés et techniciens	38	37
Ouvriers	816	932
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>1 151</b>	<b>1 194</b>

### 3.1 - Tableau récapitulatif des engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements donnés (à détailler)</b>				
Engagement de crédit-bail	0	0	0	0
Engagements à caractère social	12 860 833		0	12 860 833
Engagements d'immobilisations	8 271 000	8 271 000		
		0		
		0		
		0		
		0		
<b>I. Total engagements donnés (A+B+C)</b>	<b>21 131 833</b>	<b>8 271 000</b>	<b>0</b>	<b>12 860 833</b>
<b>Engagements reçus (à détailler)</b>				
		0		
		0		
		0		
		0		
		0		
		0		
<b>II. Total engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.2 - Détail des engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>					0
<b>Amortissements :</b>					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
<b>Redevances payées :</b>					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
<b>Redevances restant à payer :</b>					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
<b>Valeur résiduelle :</b>					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>	0	0	0	0	0

### 3.3 - Détail des engagements à caractère social

Les variations des montants des engagements de la société sont les suivantes :

En euros	31/12/2021	31/12/2020
<b>Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture</b>	<b>12 493 404,00</b>	<b>35 150 324,00</b>
Coût des services rendus	725 975,00	874 606,00
Intérêt sur la dette actuarielle	83 813,00	177 568,00
Modifications de régime	12 130,00	(11 679 970,00)
Acquis/Cession hors business combination	(11 263,00)	7 546,00
Réductions	(541 100,00)	(571 894,00)
Cessations		(6 622 435,00)
PGA - hypothèses financières	(39 051,00)	(3 367 090,00)
PGA - hypothèses démographiques	456 991,00	(873 972,00)
Prestations payées	(320 066,00)	(601 278,00)
Autres		
<b>Valeur actualisée de l'obligation à la clôture</b>	<b>12 860 833,00</b>	<b>12 493 404,00</b>

Les indemnités de fin de carrière sont allouées aux salariés en fonction de leurs salaires et de leur ancienneté conformément à la convention collective.

Les hypothèses de calcul retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

Taux d'actualisation moyen : 0,71 %

Dont inflation : 1,75 %

Mortalité : INSEE TGH-TGF 2005

En conformité avec les nouvelles dispositions de l'IFRS IC portant sur IAS19, la méthode de calcul des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies à été revue sur l'exercice 2021 : l'engagement correspondant est désormais étalé sur la période de répartition des droits et non sur la durée de présence du salarié. Cette réforme induit une diminution des engagements de retraite.

## **SUEZ RV Ile-de-France**

Société par Actions Simplifiée au capital de 9 046 234 €  
Siège social : 16 Place de l'Iris Tour CB 21 92040 PARIS LA DEFENSE  
R.C.S. NANTERRE 662 014 489

### **PROCES-VERBAL DE DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le trente juin, à dix heures, les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social de SUEZ RV France, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par le Président Monsieur Jean-Michel KALETA.

La société SUEZ RV France, représentée par Monsieur Olivier CHAPUS, Directeur Juridique et la société SPI représentée par Monsieur Olivier CHAPUS, les deux actionnaires présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Le bureau de l'Assemblée désigne pour Secrétaire Madame Naïma HANSYÉ.

Le Président communique la feuille de présence aux membres du bureau. Ceux-ci, après l'avoir certifiée sincère et véritable, constatent que les actionnaires présents représentent plus du quart du capital social.

En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les avis de convocation, savoir :
  - . les copies des lettres adressées à tous les actionnaires ;
  - . la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence de l'assemblée ;
- un exemplaire des statuts de la société ;
- Le rapport du Président ;
- le texte du projet des résolutions.

Monsieur le Président fait remarquer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives et réglementaires doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social, l'ont été conformément à ces dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité au cours de l'exercice 2021 ;
- Approbation des comptes et des conventions/engagements
- Affectation du résultat 2021 ;
- Pouvoirs pour les formalités

**PREMIERE RESOLUTION**  
Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance :  
- du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice 2021,  
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de cet exercice,

approuve tels qu'ils lui ont été présentés le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant ressortir un résultat net de (9 847 747,13) euros.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**DEUXIEME RESOLUTION**  
Article 223 quater du Code Général des Impôts

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code qui s'élèvent à un montant global de 16 721 euros.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**TROISIEME RESOLUTION**  
Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion à tous les mandataires sociaux et donne décharge de l'accomplissement de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2021.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**QUATRIEME RESOLUTION**  
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale constatant que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un résultat net comptable de (9 847 747,13) euros décide, sur proposition des organes de gestion de la Société, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice en totalité, au compte « report à nouveau », le solde du « report à nouveau » passant ainsi de 0 euro à (9 847 747,13) euros.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle que la Société n'a pas procédé à des distributions de dividendes sur les trois derniers exercices.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## CINQUIEME RESOLUTION

### Conventions réglementées

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés à l'article L. 223-19 / 225-38 / 227-10 et suivants du Code Commerce, approuve les conclusions de ce rapport.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## SIXIEME RESOLUTION

### Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119 455) de, au nom de la Société, déposer et signer auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre et partout où besoin sera, en ce y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, le dépôt des comptes ci-dessus approuvés conformément aux textes légaux en vigueur.

Pouvoir est également donné de déposer et de signer tous formulaires, produire toutes justifications, faire toutes déclarations, affirmations et réserves, acquitter tous droits et taxes, substituer et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

### Les associés

SUEZ RV France

DocuSigned by:  
  
E14FA2B54A314BF...

SPI

DocuSigned by:  
  
E14FA2B54A314BF...



61, rue Henri Regnault  
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

## **Suez RV ILE-DE-FRANCE**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **Suez RV ILE-DE-FRANCE**

Société par actions simplifiée  
RCS NANTERRE 662 014 489

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société Suez RV ILE-DE-FRANCE,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Suez RV ILE-DE-FRANCE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme indiqué dans la partie « Dépréciation des immobilisations » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciations quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des modalités d'identification des indices de perte de valeur et de mise en œuvre des tests de perte de valeur, et nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination de la valeur d'utilité de ces immobilisations.

Comme indiqué dans la partie « Immobilisations incorporelles » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, les fonds de commerce comptabilisés à l'actif du bilan sont dépréciés lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination de la valeur de réalisation de ces fonds de commerce.

Tel qu'indiqué dans la partie « Immobilisations financières » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués à leur coût d'acquisition ou d'apport. A la date d'arrêté des comptes, ils sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'usage lorsque celle-ci est inférieure au coût historique. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur d'inventaire et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Votre société constitue des provisions pour réaménagement et suivi long terme des installations de stockage de déchets selon les modalités décrites dans la partie « Provisions » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissances des hypothèses retenues, une revue des calculs effectués par votre société, une comparaison des estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et un examen des procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation des évaluations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, *date de signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*

Julien HUVÉ



## **COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2021**

### **SUEZ RV Ile-De-France**

**Société par actions simplifiée**

**Tour CB21 16 place de l'Iris 92400 COURBEVOIE**

# Table des matières

Bilan actif.....	2
Bilan passif.....	3
Compte de résultat.....	4
ANNEXE.....	5
I - Faits caractéristiques de l'exercice.....	6
II - Evénements post-clôture.....	6
III - Principes, règles et méthodes comptables.....	7
1 - Note préliminaire.....	7
2 - Evolutions des principes et méthodes comptables sur l'exercice.....	7
3 - Immobilisations incorporelles.....	7
4 - Immobilisations corporelles.....	9
5 - Immobilisations financières.....	9
6 - Amortissement des immobilisations.....	9
7 - Dépréciation des immobilisations.....	9
8 - Dépréciation des terrains des Installations de stockage de déchets (ISD).....	9
9 - Titres de participation.....	10
10 - Stocks et en-cours.....	10
11 - Créances.....	10
12 - Provisions.....	10
13 - Provisions réglementées.....	13
14 - Charge d'impôt.....	13
15 - Honoraires des commissaires aux comptes.....	13
IV - Information sur la société consolidante.....	14
V - Notes sur le bilan.....	15
1 - Immobilisations.....	15
2 - Amortissements.....	16
3 - Provisions.....	17
4 - Créances et dettes.....	18
5 - Charges à payer.....	19
6 - Produits à recevoir.....	19
7 - Charges constatées d'avance.....	20
8 - Produits constatés d'avance.....	20
9 - Composition du capital social.....	21
10 - Liste des filiales et des participations.....	23
VI - Notes sur le compte de résultat.....	24
1 - Ventilation du chiffre d'affaires.....	24
2 - Transferts de charges.....	24
3 - Détail des charges et produits exceptionnels.....	24
4 - Quote-part des opérations faites en commun.....	25
5 - Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	25
VII - Autres Informations.....	26
1 - Rémunération des organes d'administration et de direction.....	26
2 - Ventilation de l'effectif moyen par catégorie :.....	26
3.1 - Tableau récapitulatif des engagements hors bilan.....	26
3.2 - Détail des engagements de crédit-bail.....	27
3.3 - Détail des engagements à caractère social.....	27

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	615 355	615 355	0	4 315
Fonds commercial	2 457 969	2 457 720	249	249
Autres immobilisations incorporelles	6 438 313	5 859 352	578 961	502 185
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>9 511 637</b>	<b>8 932 427</b>	<b>579 210</b>	<b>506 750</b>
Terrains	44 718 163	37 780 062	6 938 101	8 059 202
Constructions	31 476 509	28 996 926	2 479 583	2 546 151
Installations techniques, matériel	58 504 399	47 899 829	10 604 569	11 403 481
Autres immobilisations corporelles	29 674 543	27 027 354	2 647 189	3 858 178
Immobilisations en cours	2 919 664		2 919 664	2 152 138
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>167 293 277</b>	<b>141 704 172</b>	<b>25 589 105</b>	<b>28 019 151</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	822 710	403 016	419 694	89 032
Créances rattachées à des participations				275 502
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 136		2 136	
Autres immobilisations financières	1 038 159	289 049	749 110	9 496 722
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>1 863 005</b>	<b>692 065</b>	<b>1 170 940</b>	<b>9 861 255</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>178 667 918</b>	<b>151 328 664</b>	<b>27 339 255</b>	<b>38 387 155</b>
Matières premières, approvisionnements	249 288		249 288	140 894
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	120 871		120 871	63 709
<b>TOTAL Stock</b>	<b>370 160</b>	<b>0</b>	<b>370 160</b>	<b>204 603</b>
Avances et acomptes versés sur commandes				929 884
Clients et comptes rattachés	67 483 710	2 160 474	65 323 236	35 471 523
Autres créances	41 854 870		41 854 870	25 066 112
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>109 338 580</b>	<b>2 160 474</b>	<b>107 178 107</b>	<b>61 467 519</b>
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	70 973		70 973	637 269
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>70 973</b>	<b>0</b>	<b>70 973</b>	<b>637 269</b>
Charges constatées d'avance	537 551		537 551	726 790
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>110 317 264</b>	<b>2 160 474</b>	<b>108 156 790</b>	<b>63 036 182</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>288 985 183</b>	<b>153 489 138</b>	<b>135 496 045</b>	<b>101 423 337</b>

# Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel Dont versé : 9 046 234	9 046 234	9 046 234
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 254 315	164 350
Ecart de réévaluation Dont écart d'équivalence		
Réserve légale	560 036	560 036
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées Dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves Dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	285 056	285 056
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>845 092</b>	<b>845 092</b>
Report à nouveau		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-9 847 747</b>	<b>-26 743 835</b>
Subventions d'investissement	634 123	778 595
Provisions réglementées	1 632 243	2 892 932
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>5 564 260</b>	<b>-13 016 633</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	1 312 028	1 015 365
Provisions pour charges	21 572 871	20 225 047
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>22 884 899</b>	<b>21 240 412</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	
Emprunts et dettes financières divers Dont emprunts participatifs :	2 484 262	3 254 836
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>2 484 262</b>	<b>3 254 836</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 296 628	3 194 232
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 388 376	58 328 300
Dettes fiscales et sociales	26 607 936	23 711 894
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 489 524	1 632 613
Autres dettes	1 743 278	3 055 455
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>104 525 743</b>	<b>89 922 494</b>
Produits constatés d'avance	36 880	22 228
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>107 046 886</b>	<b>93 199 557</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>135 496 045</b>	<b>101 423 337</b>

# Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	27 795 909		27 795 909	11 109 271
Production vendue services	176 282 429	37 357	176 319 786	169 206 758
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>204 078 338</b>	<b>37 357</b>	<b>204 115 694</b>	<b>180 316 029</b>
Production stockée				
Production immobilisée			28 313	11 438
Subventions d'exploitation			7 115	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 565 226	9 533 690
Autres produits			641 515	1 396 257
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>213 357 862</b>	<b>191 257 413</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			19 583 809	7 453 950
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			3 025 419	2 845 472
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-165 557	116 938
Autres achats et charges externes			108 554 701	107 386 882
Impôts, taxes et versements assimilés			12 410 463	10 918 933
Salaires et traitements			42 899 647	45 046 669
Charges sociales			18 082 834	18 179 409
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	6 444 145	7 149 034
		Dotations aux provisions	877 630	2 786 077
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 267 571	902 706
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 601 875	4 213 039
Autres charges			5 680 041	4 592 988
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>222 262 577</b>	<b>211 592 098</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-8 904 715</b>	<b>-20 334 685</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				4 059
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				9
Autres intérêts et produits assimilés			2 037 063	268 094
Reprises sur provisions et transferts de charges			46 466	4 807
Différences positives de change			2	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>2 083 530</b>	<b>276 969</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 599 554	655 915
Intérêts et charges assimilées			111 947	1 740 532
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>1 711 501</b>	<b>2 396 447</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>372 029</b>	<b>-2 119 478</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-8 532 686</b>	<b>-22 454 164</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			19 647	3 162
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 692 605	827 591
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 363 582	3 122 659
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>			<b>4 075 835</b>	<b>3 953 412</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			-270 144	2 469 199
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 141 083	3 480 286
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			3 519 957	2 293 598
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>			<b>5 390 896</b>	<b>8 243 083</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>			<b>-1 315 061</b>	<b>-4 289 671</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			<b>219 517 227</b>	<b>195 487 794</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			<b>229 364 974</b>	<b>222 231 628</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>			<b>-9 847 747</b>	<b>-26 743 835</b>

## **ANNEXE**

## I - Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice, notre société n'a pas enregistré d'impacts significatifs en relation avec la Covid-19.

## II - Événements post-clôture

En lien avec l'OPA Veolia, le 31 janvier 2022, le périmètre SUEZ RV France a été cédé à la nouvelle SA SUEZ (ex SONATE Bidco), société anonyme de droit français sis Tour CB 21 - 16 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 901 644 989.

Cette situation induit pour notre société une sortie en date du 31/01/2022 à la fois du périmètre d'intégration fiscale « Suez Groupe » et à la fois une sortie du périmètre de consolidation « Suez Groupe ».

Nous n'avons pas, à date, connaissance d'autres événements significatifs qui puissent impacter les comptes de notre société pour l'exercice clos au 31/12/2021, notamment en lien avec le conflit armé en Ukraine ou avec les sanctions internationales prises à l'encontre de la Russie.

## III - Principes, règles et méthodes comptables

### 1 - Note préliminaire

Les comptes sont établis et présentés en euros. Les comptes ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Ces comptes annuels sont élaborés et présentés dans le respect des principes comptables de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

### 2 - Evolutions des principes et méthodes comptables sur l'exercice

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Pour conserver au résultat financier un caractère de résultat courant et permettre des comparaisons utiles d'un exercice à l'autre, toutes les opérations financières relatives aux participations et aux créances rattachées en capital, relatives à ce portefeuille, sont inscrites en résultat exceptionnel. Il s'agit notamment des dotations et reprises de provisions sur titres de participations et créances rattachées, ainsi que des pertes éventuelles relatives à ces éléments.

### 3 - Immobilisations incorporelles

#### Fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles comprennent, outre la valeur du fonds commercial, des logiciels informatiques d'application et leurs modifications ultérieures, qui font l'objet d'un amortissement linéaire.

Le poste "fonds commercial " correspond aux fonds acquis ou apportés représentant l'activité des entités concernées. Les fonds de commerce sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les fonds commerciaux et les droits au bail sont amortis si leur durée de vie peut être estimée. Dans le cas contraire, un test annuel de perte de valeur est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur de réalisation (actualisation du cash-flow futur). Les cash-flows actualisés sont évalués à partir des budgets et prévisions en prenant en compte une valeur terminale.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à leur valeur comptable.

## Éléments constitutif du fond commercial

Composition	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
FDS. DE COMMERCE GENNEVILLIERS	1 516	1 516	0
FOND DE COMMERCE MESSY DEXEL	179 585	179 585	0
FONDS DE COMMERCE SAEL	1 524	1 524	0
DROIT AU BAIL SAEL SARU	3 049	3 049	0
FONDS DE COMMERCE INTERDECHETS	22 867	22 867	0
FOND COMMERCE ALLIBERT SARU	16 769	16 769	0
FOND CE CPLT ALLIBERT SARU	2 134	2 134	0
FOND DE CE SANITRA NET.SARU	16 769	16 769	0
FOND DE COMMERCE STANEXEL	106 714	106 714	0
FONDS DE COMMERCE SITA SERVICE	548 816	548 816	0
FOND COMMERCE ALLIBERT SITA SE	6 098	6 098	0
FONDS DE COMMERCE SEAC	24 392	24 392	0
FONDS DE COMMERCE INTERDECHETS	91 469	91 469	0
FOND COM.BLANCHARD DEXEL	12 735	12 735	0
FOND DE COMMERCE SAEW	338 894	338 894	0
FOND DE COMMERCE DIDF GNV	62 504	62 504	0
FONDS DE COMMERCE METAUX PLUS	150 000	150 000	0
FOND COMMERCE MESSY/SARU	133 698	133 698	0
FOND COMMERCE MESSY STANEXEL	64 029	64 029	0
FOND COMMERCE SCREG DEXEL	30 490	30 490	0
FOND DE CE DEVRIENDT DEXEL	38 112	38 112	0
FONDS DE COMMERCE	198 184	198 184	0
FONDS DE COMMERCE MATRENORD	42 425	42 425	0
APPORT FOND COMMERCE SERATER	277 864	277 864	0
APPORT FOND DE COMMERCE SAETA	87 330	87 330	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 457 967</b>	<b>2 457 967</b>	<b>0</b>

#### 4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

#### 5 - Immobilisations financières

Les frais d'acquisition des immobilisations financières (Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte, ...) sont constatés dans le coût d'entrée de l'actif.

#### 6 - Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon les modalités suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencement et Aménagement	Linéaire	10 à 20 ans
Installations Techniques	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	8 ans à 20 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans

Sauf mention contraire, les dotations aux amortissements sont comptabilisées au sein des charges d'exploitation.

#### 7 - Dépréciation des immobilisations

Les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciations quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation est calculée en fonction de la valeur de cession nette des coûts de transaction.

#### 8 - Dépréciation des terrains des Installations de stockage de déchets (ISD)

Les terrains des ISDND sont dépréciés au prorata de la consommation du vide de fouille inscrit dans les arrêtés préfectoraux.

## 9 - Titres de participation

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à la valeur d'utilité, appréciée notamment par rapport à la valeur intrinsèque, ou à la valeur de rendement. Dans le cas où notre société déciderait d'effectuer une cession de titres, et que la valeur comptable de ces derniers soit supérieure à la valeur de marché, une dépréciation complémentaire serait passée afin de s'aligner à la valeur des titres.

Des provisions pour risques peuvent être constituées si la société estime que son engagement est supérieur aux actifs détenus ou s'il existe un risque sur certaines participations qui ne se matérialisera pas nécessairement par une perte d'actif.

## 10 - Stocks et en-cours

Ils sont comptabilisés au coût d'achat net des rabais, remises et ristournes obtenues.

L'évaluation de ce stock s'effectue selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Si la valeur actuelle des stocks est inférieure à leur coût d'entrée (vétusté, baisse des cours, etc...), alors les stocks sont évalués pour leur valeur actuelle au moyen d'une provision pour dépréciation.

## 11 - Créances

Les créances d'exploitation sont inscrites pour leur valeur nominale de remboursement (coût historique).

Les règles de dépréciation des créances clients échues s'établissent comme suit :

- créances clients échues comprises entre 6 et 9 mois d'ancienneté : dépréciation à hauteur de 40%
- créances clients échues comprises entre 9 et 12 mois d'ancienneté : dépréciation à hauteur de 60%
- créances clients échues depuis plus de 12 mois : dépréciation à hauteur de 80%.

La société applique les règles du Groupe à l'exception de cas spécifiques documentés par le management.

## 12 - Provisions

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement ANC n°2018-07 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

#### **a) Provision pour coûts de traitement ou d'élimination des déchets**

Le traitement ou l'élimination des déchets pouvant être réalisés sur l'exercice comptable suivant, la future charge qu'il représente est constatée lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires à la réception des déchets.

Suez RV Île-de-France n'est pas concernée.

#### **b) Provision pour réaménagement et suivi long terme des installations de stockage de déchet**

En application de l'avis du CNC n°2000 – 01, une provision pour remise en état et suivi long terme des installations de stockage de déchets est comptabilisée au fur et à mesure des dégradations occasionnées par l'exploitation du site conformément aux obligations légales.

Les provisions pour réaménagement concernent les coûts nécessaires à la constitution de la couverture servant à la protection contre les infiltrations d'eau et à l'intégration du site réaménagé dans l'environnement. Elles sont calculées site par site, en fonction du coût de couverture retenu, au prorata de l'utilisation de chaque site et sous déduction des travaux déjà effectués.

Les provisions pour suivi long terme sont constituées par les coûts de reprise de la couverture, d'entretien et de contrôle des réseaux d'eaux souterraines et superficielles, de collecte et traitement des lixiviats et du biogaz pendant 30 ans pour les sites fermés avant le 1er Juillet 2016 ou 25 ans pour les sites ouverts après le 1er Juillet 2016. Elles sont calculées site par site et sont constituées pendant la période d'exploitation du site. Elles font l'objet d'une actualisation financière correspondant à l'évaluation à la date de clôture, de la valeur actuelle des décaissements qui devront être engagés pendant la période de trente ans suivant la fermeture, conformément aux obligations mentionnées dans les arrêtés préfectoraux de fermeture des sites.

Le montant utilisé des reprises de provisions pour risques et charges s'élève à 3 348 k€, pour un total de 15 020 k€.

#### **c) Provisions pour Gros Entretien et Renouvellement (G.E.R.)**

Parmi nos obligations contractuelles, figure l'obligation de renouveler les installations afin de maintenir en état normal de fonctionnement les outils de production qui nous sont confiés par les collectivités locales dans le cadre de contrats d'exploitation ou de délégation de service public.

La base de calcul de ces provisions correspond au coût de remplacement des installations. Pour les matériels dont la date de fin de vie est antérieure à la fin de contrat, la dotation est calculée, matériel par matériel, en répartissant la valeur de remplacement sur la durée de vie du bien. Les dépenses effectuées à ce titre donnent lieu à des reprises de la provision dotée à cet effet.

Le montant s'élève à 18 k€ à la fin de l'exercice.

#### **d) Provisions pour litiges fiscaux**

Les conséquences financières à la suite des litiges fiscaux sont comptabilisées par voie de provisions pour les montants notifiés ou acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressource probable pouvant être déterminée de manière fiable.

Le montant s'élève à 1 499 k€ à la fin de l'exercice

#### **e) Provision pour médailles du travail**

Les médailles du travail récompensent l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée. Conformément à l'avis du CNC n°2004-05 du 25 mars 2004, une provision relative aux gratifications versées à l'occasion de la remise des médailles du travail est enregistrée dans les comptes.

Le montant s'élève à 839 k€ à la fin de l'exercice.

#### **f) Provision pour traitement des terres polluées**

Une partie croissante de l'activité de certaines entreprises du groupe consiste en la réception et la valorisation de terres polluées. Le traitement de valorisation se fait dans des bio centres (traitement physico-biologique).

Le traitement pouvant s'étaler sur plusieurs mois, la future charge qu'il représente est constatée à la réception des terres lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Une étude a déterminé un ratio standard de charges à la tonne de terres polluées à traiter qui est appliqué et repris progressivement en fonction des étapes de traitement exécutées. Si les terres polluées présentent des caractéristiques exceptionnelles, des provisions complémentaires particulières sont passées pour couvrir les charges engendrées (évacuations externes, application de TGAP, . . .).

Suez RV Île-de-France n'est pas concernée.

#### **g) Provision pour démantèlement**

Le coût d'une immobilisation corporelle inclut le coût de son démantèlement lorsque l'entreprise encourt de telles obligations. En conséquence, un composant, d'un montant égal au coût prévisionnel actualisé des travaux de démantèlement, est inscrit à l'actif pour chacun des sites industriels de la société et amorti sur la durée théorique d'exploitation. Dans le même temps une provision d'un même montant est créée au passif.

Compte tenu des obligations afférentes aux installations classées définies par le code de l'environnement en ses articles L511 et suivant, la société a comptabilisé des actifs de démantèlement et les provisions correspondantes pour chacun de ses sites de traitement.

Ces montants ont été estimés sur la base du retour d'expérience de démantèlement déjà réalisés et/ou de devis. Les opérations de démantèlement génèrent une augmentation de la valeur vénale du terrain dont il est tenu compte dans le calcul.

Le composant démantèlement enregistré dans le poste constructions est amorti sur la durée de vie du site. Une charge de désactualisation de la provision est constatée chaque année en charge financière.

Les arrêtés préfectoraux ne précisant pas de date de fin d'exploitation, la durée de vie résiduelle des installations existantes au 1er janvier 2005 a été fixée à 20 ans, ces sites de création ancienne ont fait l'objet de nombreux travaux d'amélioration successifs et il n'est pas possible de déterminer une date effective de démarrage. S'agissant de la durée de vie des installations nouvelles, celle-ci est fixée à 30 ans pour tenir compte des spécificités de l'activité de traitement des déchets dangereux.

Ces provisions, certaines dans leur principe, mais dont la date précise de démantèlement n'est fixée ni par les autorités ni arrêtée par la société, ne sont pas déduites du résultat fiscal.

Les taux retenus pour le calcul de l'actualisation des actifs et provisions pour démantèlement sont ceux généralement appliqués au sein du groupe Suez Environnement, à savoir :

- Taux d'actualisation 5%
- Taux d'inflation 1,90%

## **13 - Provisions réglementées**

### **a) Amortissements dérogatoires**

La société constitue une provision au titre des amortissements dérogatoires. Cette provision représente le montant des amortissements déduits du résultat en application de la réglementation fiscale par anticipation par rapport au plan d'amortissement comptable des immobilisations.

Le montant s'élève à 1 632 k€ à la fin de l'exercice.

## **14 - Charge d'impôt**

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2008, la société est intégrée au sein du groupe d'intégration fiscale de Suez Groupe - SIREN : 433 466 570 Tour CB 21 - 16 place de l'Iris 92040 Paris La Défense.

La création de ce groupe fiscal a donné lieu à la conclusion d'une convention d'intégration fiscale entre SUEZ et la société. Conformément au principe de neutralité, la convention d'intégration fiscale prévoit l'obligation pour SUEZ de restituer à la société les économies d'impôt résultant de l'utilisation de ces déficits dès qu'elle redevient bénéficiaire.

## **15 - Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes sont mentionnés dans l'annexe des comptes consolidés Suez.

## **IV - Information sur la société consolidante**

Au 31/12/2021, notre société est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans les comptes de la société Suez Groupe (Siren 433 466 570) dont le siège social se trouve à l'adresse suivante :

Tour CB21  
16 Place de l'Iris  
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

# V - Notes sur le bilan

## 1 - Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	9 370 742		224 870	
	Terrains	43 660 053		0	
Constructions	Sur sol propre	9 296 750		0	
	Sur sol d'autrui	11 419 407		0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 349 683		0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 776 196		146 573	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport	28 534 547		68 351	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 281 109		0	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	2 152 138		4 216 147	
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>164 469 883</b>	<b>0</b>	<b>4 431 071</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	1 098 211		990	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	9 559 001		0	
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>10 657 212</b>	<b>0</b>	<b>990</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>184 497 837</b>	<b>0</b>	<b>4 656 931</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	83 975		9 511 637	
	Terrains	-1 096 033	37 923	44 718 163	
Constructions	Sur sol propre	-1 545		9 298 295	
	Sur sol d'autrui	-136 880		11 556 287	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-272 245		10 621 927	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-1 705 266	123 636	58 504 399	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport	-268 322	1 530 093	27 341 127	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-52 306		2 333 416	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	3 448 622		2 919 664	
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>-83 975</b>	<b>1 691 652</b>	<b>167 293 276</b>	<b>0</b>
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		276 492	822 710	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		8 518 706	1 040 295	
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>8 795 198</b>	<b>1 863 005</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>0</b>	<b>10 486 850</b>	<b>178 667 918</b>	<b>0</b>

## 2 - Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon leurs durées réelles d'utilisation conformément à l'avis 2005-D du CNC, ces données sont les suivantes

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 392 663	68 435		6 461 098		
Terrains		22 919 581	1 383 042		24 302 855		
Constructions	Sur sol propre	8 257 195	239 406		8 496 601		
	Sur sol d'autrui	11 101 787	57 435		11 159 222		
	Installations générales, agencements	7 721 815	387 140		8 108 955		
Installations techniques, matériels et outillages		44 846 393	2 747 283	102 906	47 490 770		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport	24 839 045	1 528 802	1 491 529	24 876 318		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 118 432	32 603		2 151 036		
	Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>121 804 248</b>	<b>6 375 710</b>	<b>1 594 435</b>	<b>126 585 757</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>128 196 911</b>	<b>6 444 145</b>	<b>1 594 435</b>	<b>133 046 854</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établissement							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
Installations techniques, matériels et outillages	4 041			47 881			-43 840
Autres immobilisations :							
Installations Techniques							
Installations générales							
Matériels de transport	19 808			1 233 910			-1 214 102
Matériels de bureau.				2 746			-2 476
Emballages							
<b>CORPO.</b>	<b>23 849</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 284 537</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 260 688</b>
Acquisition de titres							
<b>TOTAL</b>	<b>23 849</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 284 537</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 260 688</b>
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

### 3 - Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 892 932	23 849	1 284 537	1 632 243
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 892 932</b>	<b>23 849</b>	<b>1 284 537</b>	<b>1 632 243</b>
Provisions pour litige	1 015 365	627 425	330 761	1 312 028
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités		0		0
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	881 280	114 117	156 094	839 303
Provisions pour impôts	1 863 972	50 704	415 227	1 499 449
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien	15 865 883	2 687 155	3 513 898	15 039 141
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 613 912	3 947 933	1 366 867	4 194 979
<b>TOTAL (II)</b>	<b>21 240 412</b>	<b>7 427 334</b>	<b>5 782 847</b>	<b>22 884 899</b>
Provisions sur immos incorporelles	2 471 330	0		2 471 330
Provisions sur immos corporelles	14 646 482	877 630	405 465	15 118 647
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	733 678		330 662	403 016
Provisions sur autres immos financières	62 279	270 203	43 434	289 049
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	377 494	2 267 571	484 591	2 160 474
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>18 291 263</b>	<b>3 415 404</b>	<b>1 264 152</b>	<b>20 442 515</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>42 424 607</b>	<b>10 866 588</b>	<b>8 331 536</b>	<b>44 959 658</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 747 076	5 921 488	
Dont dotations et reprises financières		1 599 554	46 466	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		3 519 957	2 363 582	
dépréciations des titres mis en équivalence				

## 4 - Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts			2 136	0	2 136
Autres immos financières			1 038 159	0	1 038 159
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>1 040 295</b>	<b>0</b>	<b>1 040 295</b>
Clients douteux ou litigieux			644 849	644 849	
Autres créances			66 838 861	66 838 861	
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés			35 038	35 038	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			3 972	3 972	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		13 398 652	13 398 652	
	Autres impôts		0	0	
	Etat - divers		2 330 789	2 330 789	
Groupes et associés			23 997 939	23 997 939	
Débiteurs divers			2 088 480	2 088 480	
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>			<b>109 338 580</b>	<b>109 338 580</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance			537 551	537 551	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>			<b>110 916 427</b>	<b>109 876 131</b>	<b>1 040 295</b>
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		2 484 262	0	66 694	2 417 569
Fournisseurs et comptes rattachés		72 388 376	72 388 376		
Personnel et comptes rattachés		9 276 299	9 276 299		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		7 049 996	7 049 996		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 140 291	7 140 291		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 141 349	3 141 349		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 489 524	2 489 524		
Groupes et associés		0	0		
Autres dettes		3 039 907	3 039 907		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		36 880	36 880		
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>107 046 885</b>	<b>104 562 623</b>	<b>66 694</b>	<b>2 417 569</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					



## 7 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
LOYER BRESSON CCA T1 2022	97 854
LOYER LAGNY Branly CCA T1 2022	9 082
LOYER LIMEIL CCA T1 2022	132 445
LOYER NANTERRE CCA T1 2022	56 837
LOYER PORCHEVILLE CCA T1 2022	41 818
LOYER BRETIGNY CCA T1 2022	8 990
LOYER Paris Rouvet CCAT1 2022	21 858
LOYER Freycinet CCA T1 2022	37 291
CCA CORTEXIA 12/21 ----> 06/22	14 583
CCA TF Suresnes 03 à 12/2021	107 312
Erreur cde K0211200079	1 020
Doublon cde K0211101371	1 530
CCA CAUTION 2022	6 930
<b>TOTAL</b>	<b>537 551</b>

## 8 - Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
BONUS ECOLO - VEHICULES	36 880
<b>TOTAL</b>	<b>36 880</b>

## 9 - Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales :	2	Nombre de parts correspondantes :	583 628
Nombre d'associés personnes physiques :		Nombre de parts correspondantes :	

### Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
SUEZ RV France	775690035	99,999%	583 625	16	PLACE DE L'IRIS	92040	PARIS LA DEFENSE
SPI	384608980	0,001%	3	16	PLACE DE L'IRIS	92040	PARIS LA DEFENSE
		1	583 628				

### Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune

## Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Affectation prime d'émission	Clôture
Capital social ou individuel	9 046 234	8 835 000	8 835 000				9 046 234
Primes d'émission, de fusion, d'apport ....	164 350	20 998 800				-17 908 835	3 254 315
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	560 036						560 036
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	285 056						285 056
Report à nouveau		8 835 000			-26 743 835	17 908 835	
Résultat de l'exercice	-26 743 835	-9 847 747			26 743 835		-9 847 747
Subventions d'investissement	778 595		144 472				634 123
Provisions réglementées	2 892 932	23 849	1 284 537				1 632 243
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-13 016 633</b>	<b>28 844 902</b>	<b>10 264 009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 564 260</b>

Notre société a procédé au cours de l'exercice à la reconstitution de son capital social via une opération de coup d'accordéon par incorporation du compte courant de 29 833 800€. La recapitalisation a eu lieu le 21 juin 2021.



## VI - Notes sur le compte de résultat

### 1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			0%
Production vendue biens	27 795 909	11 109 271	150%
Production vendue services	176 319 786	169 206 758	4%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	204 078 338	180 298 611	13%
Chiffres d'affaires nets-Export	37 357	17 417	114%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>204 115 694</b>	<b>180 316 028</b>	<b>13%</b>

### 2 - Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	2 643 738
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 643 738</b>

### 3 - Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	-539 151	19 041
CESSIONS IMMOBILISATIONS	98 208	1 548 133
RESTRUCTURATION	3 496 108	710 460
SUBVENTIONS		144 472
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	23 849	1 284 537
AUTRES	2 311 882	606
AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL IMMO		368 585
<b>TOTAL</b>	<b>5 390 896</b>	<b>4 075 835</b>

#### 4 - Quote-part des opérations faites en commun

La quote-part sur opérations faites en commun correspond au résultat 2020 de la SCEA DU BOSNIER et s'élève à 12 720€.

#### 5 - Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Pour les sociétés dont le CA HT 2021 < 250 millions d'€, le taux d'IS est de 26,5%.

Pour les sociétés dont le CA HT 2021 > 250 millions d'€, le taux d'IS est de 27,5 %.

Une contribution sociale de 3,3% s'ajoute sur la partie de l'impôt supérieure à 763 000€.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Taux (%)	Impôt
Résultat courant	-8 532 686	0,00%	0
Résultat exceptionnel (y compris participation)	-1 315 061	0,00%	0
Résultat comptable (avant IS)	-9 847 747	0,00%	

## VII - Autres Informations

### 1 - Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes d'administration et de direction.

### 2 - Ventilation de l'effectif moyen par catégorie :

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	119	130
Agents de maîtrise	178	95
Employés et techniciens	38	37
Ouvriers	816	932
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>1 151</b>	<b>1 194</b>

### 3.1 - Tableau récapitulatif des engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements donnés (à détailler)</b>				
Engagement de crédit-bail	0	0	0	0
Engagements à caractère social	12 860 833		0	12 860 833
Engagements d'immobilisations	8 271 000	8 271 000		
		0		
		0		
		0		
		0		
<b>I. Total engagements donnés (A+B+C)</b>	<b>21 131 833</b>	<b>8 271 000</b>	<b>0</b>	<b>12 860 833</b>
<b>Engagements reçus (à détailler)</b>				
		0		
		0		
		0		
		0		
		0		
<b>II. Total engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.2 - Détail des engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>					0
<b>Amortissements :</b>					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
<b>Redevances payées :</b>					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
<b>Redevances restant à payer :</b>					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
<b>Valeur résiduelle :</b>					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>	0	0	0	0	0

### 3.3 - Détail des engagements à caractère social

Les variations des montants des engagements de la société sont les suivantes :

En euros	31/12/2021	31/12/2020
<b>Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture</b>	<b>12 493 404,00</b>	<b>35 150 324,00</b>
Coût des services rendus	725 975,00	874 606,00
Intérêt sur la dette actuarielle	83 813,00	177 568,00
Modifications de régime	12 130,00	(11 679 970,00)
Acquis/Cession hors business combination	(11 263,00)	7 546,00
Réductions	(541 100,00)	(571 894,00)
Cessations		(6 622 435,00)
PGA - hypothèses financières	(39 051,00)	(3 367 090,00)
PGA - hypothèses démographiques	456 991,00	(873 972,00)
Prestations payées	(320 066,00)	(601 278,00)
Autres		
<b>Valeur actualisée de l'obligation à la clôture</b>	<b>12 860 833,00</b>	<b>12 493 404,00</b>

Les indemnités de fin de carrière sont allouées aux salariés en fonction de leurs salaires et de leur ancienneté conformément à la convention collective.

Les hypothèses de calcul retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

Taux d'actualisation moyen : 0,71 %

Dont inflation : 1,75 %

Mortalité : INSEE TGH-TGF 2005

En conformité avec les nouvelles dispositions de l'IFRS IC portant sur IAS19, la méthode de calcul des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies à été revue sur l'exercice 2021 : l'engagement correspondant est désormais étalé sur la période de répartition des droits et non sur la durée de présence du salarié. Cette réforme induit une diminution des engagements de retraite.